

# PROGRAMME LEADER 2023-2027 GAL DU PAYS DE PONTIVY







## LE PROGRAMME D'ACTIONS

La stratégie locale de développement du pays de Pontivy est résolument tournée vers les transitions afin d'engager le territoire et ses acteurs dans de nouvelles manières de faire ou d'agir pour tendre vers un territoire plus durable. Elle se décline en fiches action opérationnelles sur lesquelles les porteurs de projets sont amenés à se positionner pour mettre en œuvre leurs actions.

## FICHE ACTION 1

#### APPROPRIATION DES ENJEUX DE TRANSITIONS

TYPE D'OPERATIONS ÉLIGIBLES :

#### Formation et sensibilisation aux transitions

Formation, webinaire
Evènements (forum, journée)
Communication

## Concertation, coopération et mise en réseau d'acteurs engagés dans les transitions

Constitution et fonctionnement de réseaux d'acteurs Fonctionnement de tiers lieux ou espaces de ressources

### Etudes et diagnostics pour la transition et la résilience

Diagnostic prévention / gestion des risques climatiques Etudes de faisabilité Audits énergétiques et environnementaux

## FICHE ACTION 2

## **MOBILITÉS DURABLES & SOLIDAIRES**

TYPE D'OPERATIONS ÉLIGIBLES :

#### Encourager les mobilités douces et actives

Aménagements / entretien des liaisons douces Equipements mobiliers sur cheminements doux Démocratisation de la pratique du vélo

## Soutenir les aménagements pour une intermodalité des modes de transport

Aménagements vers des axes de communication Aménagements aires de covoiturage / arrêts de bus

## Mettre en place de solutions solidaires et adaptées aux territoires ruraux

Expérimentation de transports collectifs adaptés Expérimentation de transport en autopartage Services ou de commerces itinérants

## FICHE ACTION 3

#### TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

TYPE D'OPERATIONS ÉLIGIBLES :

#### Préserver la ressource et qualité de l'eau & sols

Equipements / aménagements pour la ressource en eau Travaux de désimperméabilisation et de renaturation

#### Soutenir les constructions vertueuses

Travaux de rénovation énergétique et

Travaux de Construction bas carbone

Démarches pilotes éco-rénovation / éco-construction

#### Encourager les démarches d'économie circulaire

Aménagements / infrastructures liés à l'économie circulaire Actions de réemploi et de gestion des déchets

**DETAIL DES FICHES ACTION** 



## LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les fonds FEADER / LEADER sont encadrés par des règles européennes et des procédures régionales. Pour être éligibles, les dépenses et ressources de votre projet doivent respecter certaines dispositions.

#### **COFINANCEMENT PUBLIC**

Vous devez mobiliser un cofinancement public de 20% minimum - par exemple une subvention du Département, de la Région ou d'une fondation – pour appeler un financement FEADER / LEADER.

→ Si vous êtes un organisme public, un autofinancement sera considéré comme cofinancement public.

#### **AIDE FINANCIERE LEADER**

L'aide financière LEADER est plafonnée en valeur relative (%) et absolue (€) :

- → 80% maximum de votre budget
- → 75 000 € maximum de votre budget

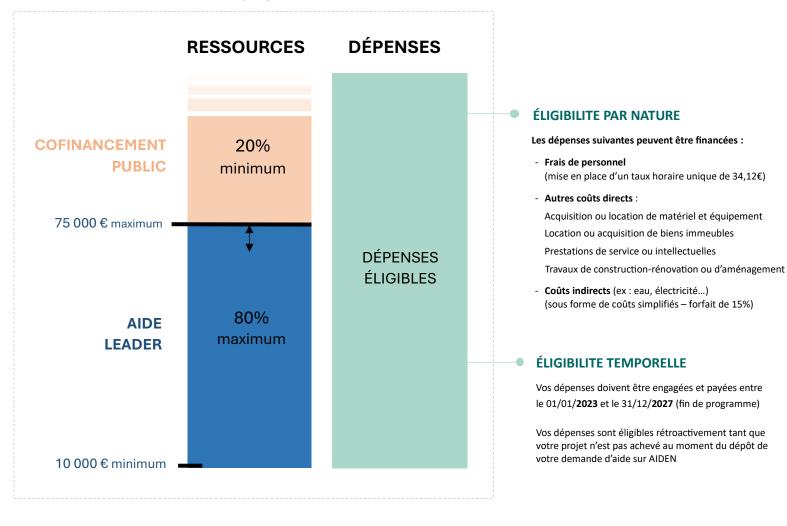
LEADER arrive en dernier financeur, c'est-àdire qu'il viendra compléter votre budget une fois les subventions des cofinanceurs versées.

## **ÉLIGIBILITE GEOGRAPHIQUE**

Votre projet doit être réalisé sur le territoire du pays de Pontivy. Cependant, les communes de densité intermédiaire sont inéligibles.

→ Pontivy, Le Sourn et Locminé sont inéligibles au programme.

## Plan de financement de votre projet



CAS PRATIQUE DE PLAN DE FINANCEMENT

## LES ÉTAPES DE FINANCEMENT

Le délai entre chaque étape est variable et fonction de la nature de votre projet et de la réactivité de chacun. Vous devez néanmoins respecter un délai maximum pour les phases 1 et 2 sur la plateforme AIDEN.

### **ÉLIGIBILITE DU PORTEUR**

Pour être éligibles, vous devez être soit :

- Une collectivité territoriale
- Un établissement public
- Un groupement d'intérêt public
- Une association
- Un organisme consulaire
- Une Entreprise

Les critères d'ancienneté ou d'implantation géographique de votre structure ne rentrent pas en ligne de compte.

## **COMITÉ DE PROGRAMMATION**

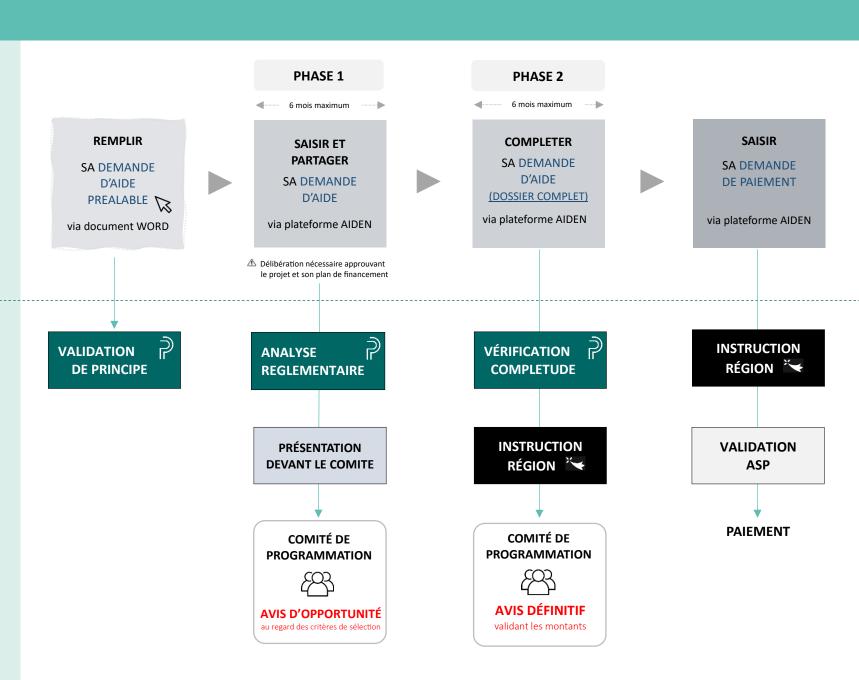
Le comité de programmation est l'instance décisionnelle, composé d'un collège privé majoritaire (membres du Conseil de Développement et d'associations) et d'un collège public, élus communautaires des intercommunalités du Pays de Pontivy.

#### **CRITERE DE SELECTION**

Le comité de programmation s'appuie sur une grille de sélection composée de 4 critères pour évaluer la pertinence du projet au regard de la stratégie du GAL:

- Prise en compte et réponse aux enjeux de transition
- Dimension innovante de l'action
- Intérêt du projet au regard des enjeux du territoire
- Identification des besoins et méthode de construction du projet





## PRENEZ CONTACT!

Parce qu'un échange vaut mieux qu'un schéma, nous vous invitons à prendre contact avec le service GAL du pays de Pontivy! Nous sommes là pour vous accompagner dans votre demande d'aide, du montage de votre projet au paiement de l'aide LEADER

#### FEADER / LEADER

Le programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen du fonds FEADER, lui-même relevant de la politique agricole commune (PAC).

#### **AUTORITE DE GESTION**

L'autorité de gestion est chargée de la gestion et de la mise en œuvre du programme à l'échelle régionale.

Dans le cadre du programme LEADER, la Région Bretagne veille, en autres, à la régularité des opérations financées (instruction règlementaire des dossiers).

#### SYNDICAT MIXTE PAYS DE PONTIVY

Le Syndicat Mixte du Pays de Pontivy est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant les communautés de communes de Centre Morbihan Communauté (CMC) et Pontivy Communauté.

Pour le programme LEADER, le pays de Pontivy assure le portage juridique et financier du GAL du pays de Pontivy.

#### **GAL du PAYS DE PONTIVY**

Le groupe d'action local (GAL) du Pays de Pontivy est une structure formelle regroupant des acteurs du secteur privé et du secteur public spécialement réunis pour mettre en œuvre le programme LEADER à l'échelle du territoire.



## GAL DU PAYS DE PONTIVY

## **ÉQUIPE TECHNIQUE**

- → ANIMATION ACCOMPAGNEMENT Francis MORIN francis.morin@pontivy-communaute.bzh 06 38 11 29 65
- → GESTION
  Claire LE MASSON

## **COMITÉ DE PROGRAMMATION**

- → COLLÈGE PRIVÉ
  7 membres
- → COLLÈGE PUBLIC
  6 membres (élus)
  Pontivy Communauté
  Centre Morbihan communauté